



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Les archives des Augustines du Canada inscrites au Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO

**Québec, le 24 mai 2023** – Lors de la 216<sup>e</sup> session de son Conseil exécutif, l'UNESCO a approuvé la proposition d'inscription des archives des Augustines du Canada au Registre international de la Mémoire du monde. Par cette inscription à ce registre, l'UNESCO reconnaît « l'intérêt international et la valeur exceptionnelle de ce patrimoine documentaire » pour l'humanité.

Les archives des Augustines du Canada figurent ainsi parmi les 64 éléments du patrimoine documentaire des cinq continents admis aujourd'hui au registre. Elles rejoignent des documents prestigieux déjà inscrits tels que des papyrus, des traités de paix, la pierre de Rosette ou la tapisserie de Bayeux.

La présidente du Conseil des fiduciaires de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, Mme Gertrude Bourdon, est heureuse de signaler : « C'est avec grande fierté que nous accueillons cette importante nouvelle. Après l'inscription au Registre de la Mémoire du monde du Canada, en 2020, les Archives des Augustines reçoivent une reconnaissance d'envergure internationale, accordée par un jury provenant de divers pays, sous l'égide de l'UNESCO, une institution gardienne du patrimoine de l'humanité. Cet honneur nous rappelle aux yeux du monde la grande responsabilité de préservation et de mise en valeur qui nous incombe aujourd'hui. »

Au cours de plus de trois siècles, les Augustines ont constitué et préservé un patrimoine documentaire exceptionnel pour comprendre l'adaptation des soins en terre d'Amérique et l'expansion d'un réseau hospitalier de premier plan. Ces archives relatent la contribution de centaines de femmes dédiées au soin des malades et à l'édification d'établissements de santé encore actifs aujourd'hui, depuis le tout premier fondé à Québec en 1639. Sans les archives des Augustines, nous rappelle leur entrée au Registre de l'UNESCO, un pan important de l'histoire du Canada resterait dans l'oubli.

« Depuis la fondation de leur premier hôpital en Nouvelle-France, évoque S. Lise Tanguay, supérieure générale de la Fédération des Augustines du Canada, les sœurs hospitalières ont toujours conservé soigneusement les archives qui raconteraient un jour leur œuvre. Prendre soin des malades, jour et nuit, fut de tout temps l'essentiel pour ces soignantes et ces bâtisseuses d'hôpitaux. La reconnaissance de l'UNESCO nous rappelle que les documents qui témoignent de ce dévouement auprès d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes conditions ont une valeur universelle. »

« Pendant plus de 375 ans, les Augustines ont documenté une grande partie de notre histoire collective,

souligne Michel Bonsaint, représentant du gouvernement du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Véritables bâtisseuses, elles ont accompli un travail remarquable, y compris pour documenter, à travers des archives très exhaustives, l'évolution et l'organisation de nos soins de santé. Je suis ravi que ces archives, conservées au Monastère des Augustines à Québec, soient inscrites au Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO; elles s'ajoutent ainsi aux éléments les plus significatifs du patrimoine et de l'histoire de l'humanité. »

Cody Groat, président, Comité consultatif canadien pour la Mémoire du monde, est aussi très fier de cette inscription. « Cette collection d'archives illustre la place centrale que les femmes ont occupé dans le développement de notre société, notamment par la mise en place de nos systèmes de santé. Depuis 1639, les Augustines ont joué un rôle important dans certains événements majeurs qui ont façonné notre identité en tant que peuple. La sauvegarde de ces archives nous permet de mieux nous comprendre et de savoir comment nous nous sommes perçus en tant que peuple. »

En 2018, les Augustines ont confié leurs archives à une fiducie d'utilité sociale qu'elles ont constituée. Ce patrimoine documentaire est maintenant préservé et rendu accessible au centre d'archives du Monastère des Augustines, à Québec. Il représente un kilomètre linéaire d'archives et de livres anciens provenant des douze monastères-hôpitaux fondés au Québec. La population peut le consulter au centre d'archives ou, en partie, sur le portail web [archives.monastere.ca](http://archives.monastere.ca).

### **À propos de la Commission canadienne pour l'UNESCO**

La [Commission canadienne pour l'UNESCO](http://www.ccnesc.gc.ca) est le lien entre les Canadiennes et Canadiens et le travail essentiel de l'UNESCO – l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Par l'entremise de ses réseaux et partenaires, elle assure la promotion des valeurs, priorités et programmes de l'UNESCO au Canada et fait entendre la voix des spécialistes de la société civile à l'international. La CCUNESCO relève du Conseil des arts du Canada.

### **À propos du Monastère des Augustines**

Le Monastère des Augustines occupe les ailes anciennes du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639), qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique. Complètement restauré et réaménagé, et ouvert depuis août 2015, Le Monastère propose aux visiteurs une expérience de ressourcement unique ainsi que plusieurs façons originales de prendre contact avec le patrimoine des Augustines : hébergement d'expérience, musée, centre d'archives, programmation en santé globale et en culture, alimentation consciente, boutique, soins spécialisés en santé globale et location de salles.

### **À propos de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines**

Créée par la Fédération des Augustines, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est une fiducie d'utilité sociale reconnue organisme de bienfaisance. Elle a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec.

— 30 —

Pour plus de renseignements, il est possible de mener une entrevue avec Denis Robitaille, responsable de la candidature des archives des Augustines au Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO. Cellulaire : 581-999-4252. Courriel [drobotaille19@outlook.com](mailto:drobotaille19@outlook.com)

SOURCE : Le Monastère des Augustines  
[www.monastere.ca](http://www.monastere.ca)

RENSEIGNEMENTS :  
Caroline Maheu  
Directrice, commercialisation  
[cmaheu@monastere.ca](mailto:cmaheu@monastere.ca)  
985-581-3457